

Saison 2 UA

Place du concours et rémunération

Les camarades de l'EE remettent en cause notre revendication sur la place du concours portée au master depuis 2009 et souhaite qu'elle soit au contraire en licence. Peut-être cette année obtiendront-ils satisfaction de notre ministre. Partisan de l'égalité salariale avec nos collègues PE comme si le Snes ne l'avait pas été, ils en oublient la revendication de l'unification des corps enseignants du second degré dans le corps des agrégés revalorisé. Si les PE ont été revalorisés c'est grâce à l'existence du corps des certifiés qui a fait référence pour leur promotion salariale quand leur recrutement a été porté du DEUG à la licence à la création des IUFM en 1991. Et pourtant les camarades de l'EE écrivent dans leur contribution épisode 2 « qu'il n'y a pas de corrélation entre le niveau de recrutement et le niveau de rémunération » en fournissant plusieurs exemples dans la FP. Si les bruits sur la réforme de la formation qui murmurent que le recrutement des PE s'effectuerait en L3 et en M1 pour les PLC se confirment, viendront-ils revendiquer qu'il ne doit pas y avoir de décrochage du niveau de recrutement entre premier degré et second degré au risque de voir la rémunération des deux corps se différencier?

Qu'il n'y ait pas de corrélation immédiate entre recrutement et niveau de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie A les exemples existent. Mais le passage en 2010 avait permis de payer les stagiaires au troisième échelon de la grille. Quand le concours est passé sous Peillon en M1 les stagiaires ont été à nouveau payés au 1^{er} échelon et ont perdu 2500€ sur l'année. L'EE estime à juste titre que seul le rapport de force permettra d'améliorer les rémunérations des fonctionnaires mais nous aurions pu être plus convainquant en 2011 quand les candidats à l'agrégation et au CAPES/T étaient recrutés en M2 et faire valoir que la grille ne pouvait être différente puisque le corps des certifiés était maintenant recruté au même niveau que celui des agrégés. Il sera plus difficile d'argumenter en ce sens si un corps est recruté en licence et l'autre avec un master.

Alain Billate Marianne Auxenfans Romain Rouzaud